



ORDRE
D'ADMINISTRATION

Établi en 1777, pour le
soulagement des Pauvres de
la Paroisse de Saint-Sulpice.

*Compte des Dépenses faites depuis
le premier Octobre 1778, jus-
qu'au premier Octobre 1779.*

NOUS AVONS MIS, l'année dernière, sous
les yeux du Public, les Dépenses faites
en l'année précédente, & ce moyen que
nous jugeons le plus propre à exciter la
charité des Paroissiens en état de faire
l'aumône, aussi-bien que leur confiance,
nous aurons soin de le réitérer tous les
ans. Nous exposerions également la Re-
cette ; mais les Personnes qui donnent
ne voulant pas être connues, & quel-
ques-unes ne se faisant pas même con-
noître de nous, il seroit impossible de la

7.^o Ceux qui n'auroient pas ces deux petits Ouvrages, les trouveront chez M. le Curé, ou chez Crapart, Libraire, rue d'Enfer, près la Place Saint-Michel. Il seroit utile aux familles d'en conserver toute la suite. C'est une instruction dictée par l'expérience, digne d'entrer dans l'éducation de la Jeunesse. On lui enseigne l'art de plaire, ne pourroit-on pas lui apprendre l'art de faire du bien? tandis que l'un fait le plaisir momentané de la Société, l'autre en assureroit le vrai bonheur.

Permis d'imprimer, ce 13 Novembre 1779.

Signé, *LE NOIR.*

De l'Imprimerie de la V^c HÉRISSENT, Imprimant du Cabinet du ROI; 23 Nov. 1779.